AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-1-75224427

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)
PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. nº 20 — 31130 BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 50 F.
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique Nº 30 - 14 Janvier 1975

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Cloque du pêcher :

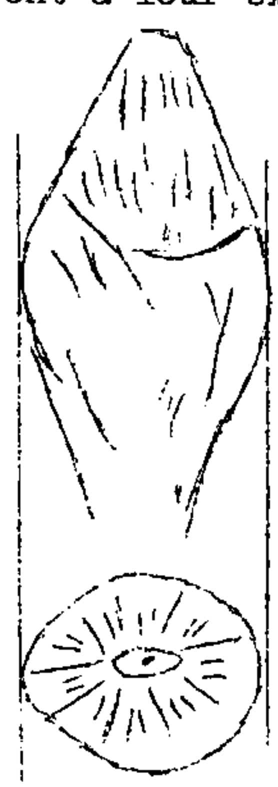
Les conditions climatiques exceptionnelles de cet hiver ont amené un début de débourrement particulièrement précoce des pêchers.

Ainsi, dans les situations les mieux exposées, certaines variétés sont déjà parvenues au stade sensible aux premières attaques de la Cloque.

Celles-ci peuvent se produire à l'occasion des pluies, à partir du moment où les bourgeons à bois s'entrouvent à leur extrémité (stade B).



Bourgeon s'allonge légèrement.



Au centre des écailles, on peut apercevoir la pointe verte ou rougeâtre de la première feuille en regardant par dessus.



La pointe verte s'allonge et se dégage légèrement des écailles. Elle est visible même lorsqu'on examine le bourgeon perpendiculairement à son axe.

Lorsqu'un traitement cuprique a été appliqué depuis le début du mois de décembre, on peut attendre, pour effectuer une première application spécifique, que l'éclatement des bourgeons à bois soit un peu plus prononcé (pointes vertes commençant à être visibles).

Si aucun traitement cuprique n'a été mis en place depuis le début du mois de décembre, on peu en réaliser un dès à présent, sauf si la taille a été effectuée récemment (depuis moins d'une dizaine de jours) auquel cas, il est préférable de traiter avec l'un des autres produits homologués.

Liste des produits homologués contre la Cloque du pêcher :

- Zirame . . . . 175 g de matière active à l'hectolitre.
- Thirame (T.M.T.D.) . . 175 g " " "
- Captafol . . . . 120 g " " "
- Captane. . . . . 250 g " " "
- Ferbame. . . . . 175 g " " "

- Produits cupriques . . 500 g de cuivre métal à l'hectolitre : bouillie bordelaise, bouillie bourguignone, oxychlorure de cuivre, oxyde cuivreux, sulfate basique de cuivre.
- Association de zirame et de cuivre (dose homologuée).

Il y a un grand intérêt à ce que la bouillie fongicide atteigne l'ensemble des arbres, extrémités comprises, là où précisément se trouvent souvent les bourgeons à bois les plus évolués, donc les premiers sensibles.

/LES TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS/

Si l'application de traitements chimiques en hiver n'est pas nécessaire tous les ans, il est en revanche vivement recommandé de procéder en cette saison à un nettoyage soigneux des arbres qui devrait toujours précéder l'éventuelle application chimique.

Les traitements d'hiver intéressent principalement :
- les vergers de non professionnels, les arbres isolés des jardins familiaux ;
- les vergers de professionnels où de fortes attaques de parasites ont été observées l'année précédente (chenilles défoliatrices, pucerons, cochenilles, Monilias, etc.)

Ces traitements peuvent être divisés en deux catégories principales :

A/ Les mesures prophylactiques qui consistent essentiellement à profiter de la morte saison pour "nettoyer" les arbres de "sources d'infection" importantes :
- fruits desséchés demeurés sur les arbres ;
- rameaux porteurs de chancres divers (Monilia, Fusicoccum, Nectia, etc..) ou de pustules de tavelure (poirier) ou encore d'oïdium (rameaux blanchis sur pommier) ;
- nids de chenilles diverses ;
- pontes de papillons (en bague, en plaque, etc...).

C'est à partir de ces "réserves parasitaires", lorsqu'elles sont nombreuses, que partent au printemps des attaques parfois difficiles à enrayer par la suite.

B/ Les traitements chimiques d'hiver :

Selon le problème à résoudre, on pourra choisir entre :
- les huiles de goudron ou huiles d'anthracène qui détruisent les oeufs de papillons, de pucerons et qui sont décapantes. Elles s'utilisent aux doses de 4 à 5 % lorsqu'il s'agit de traiter des arbres à fruits à noyau et de 4 à 8 % dans le cas des arbres à fruits à pépins ;
- les colorants nitrés très actifs contre les oeufs de pucerons (à condition de placer le traitement le plus près possible du débourrement) et les oeufs de papillons. Ils s'emploient à raison de 600 g de matière active par hectolitre d'eau.

Cependant, en ce qui concerne le puceron vert du pêcher (Myzus persicae Sulz.), selon les travaux réalisés par différents chercheurs et techniciens, notamment dans le Midi de la France, il y aurait intérêt à placer le traitement au D.N.O.C. au début de l'éclosion des oeufs d'hiver, soit, pour notre région en général, vers la fin du mois de Janvier. A cette époque, les insectes auxiliaires sont épargnés car ils ne sont pas encore installés sur ou au voisinage de leurs proies.
- les dinoterbes (acétate et sel d'ammonium) aux propriétés voisines de celles des colorants nitrés ;
- les huiles de pétrole, très efficaces contre les cochenilles à la dose de 3 à 4 litres de produit commercial par hectolitre d'eau ;
- les huiles jaunes de goudron et de pétrole, intéressantes à la dose de 2 à 3 litres de produit commercial pour 100 l. d'eau, contre : les oeufs de pucerons, de papillons, les cochenilles, les jeunes chenilles d'hyponomeute ;
- les oléoparathions et oléomalathions, qui doivent être employés très près du départ de la végétation.

Quel que soit le produit retenu, il est indispensable de lire les notices des fabricants afin de respecter scrupuleusement les dosages et conditions d'emploi préconisés en fonction des espèces fruitières et de leur âge. Le traitement devra être effectué par une journée calme, sans vent et sans gel et de manière telle que les arbres soient entièrement enrobés de bouillie.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY - G. MELAC

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.